

La facture s'alourdit pour le Forum des Halles

Après la polémique sur la cession du Forum des Halles par la Mairie de Paris à Unibail-Axa, c'est le coût des travaux qui fait maintenant débat. Alors que l'addition s'élevait jusqu'à présent à 802 millions d'euros, le conseil de Paris doit voter demain une rallonge de 6,7 millions d'euros, révèle *La Tribune*.

(LaVielmimo.com) - C'est une levée de bouclier qui avait eu lieu de la part des associations et riverains lors de l'annonce de l'accord de participation d'Unibail-Axa « *en tant que partenaire du projet de requalification du quartier des Halles* ». Or, après explications, la mairie avait essayé d'apaiser les esprits. Anne Hidalgo, déclarait à *LaVielmimo*, en novembre que « *la Ville, qui n'est pas propriétaire du centre commercial, [avait obtenu] une participation à hauteur de 238 millions d'euros de la part d'Unibail-Rodamco dans les travaux de rénovation* ». Les associations accusaient alors la Mairie d'avoir « bradé » le centre, estimant que la somme 238 millions d'euros était « *un cadeau fait à Unibail* », selon les propos d'Elisabeth Bourguinat, secrétaire de l'association « Accomplir ». Et ce n'est pas la rallonge que doit voter la Mairie qui va calmer les esprits.

1 milliard ?

Et alors que l'opération de financement était sensée être finalisée, la Mairie de Paris s'apprête à voter un avenant de 6,7 millions d'euros. « *Les travaux ne doivent pas démarrer avant un an et dureront près de sept ans : la facture finale dépassera le milliard d'euros* », pronostique Jean François Legaret, maire UMP du 1er arrondissement, cité par *La Tribune*. Cette somme, considérable, pose la question de la mise en concurrence. La Mairie avait évacué cette hypothèse. « *S'agissant d'un propriétaire en titre, une mise en concurrence n'aurait pas eu de sens* », avançait la ville de Paris, indique le quotidien.

Or, un rapport confidentiel que s'est procuré *La Tribune*, daté du 28 décembre 2000, et réalisé par le cabinet PricewaterhouseCoopers à propos de l'avenir du Forum des Halles, ne partage pas les mêmes conclusions. Le rapport énonce ainsi que « *si l'on devait considérer qu'un principe général de transparence et de mise en concurrence s'applique aux transactions touchant au domaine des collectivités locales (...), l'application de ce principe de transparence conduirait à procéder par la voie de l'appel d'offres* », retranscrit le quotidien. Sans compter le recours déposé par Accomplir contre la vente du centre commercial, le débat concernant le Forum et l'argent qui y est investi

ne semble pas prêt de s'arrêter.

Nastasia Desanti - ©2011 LaVieImmo.com

<http://www.lavieimmo.com/immobilier-paris-1-36711/la-facture-s-alourdit-pour-le-forum-des-halles-10422.html>